

Budget 2025-2026

Entre espoirs et réalités économiques

Le 5 juin, c'est bien plus qu'un budget que le gouvernement devra défendre : c'est une vision, une cohérence, et surtout, une promesse de redressement crédible dans une conjoncture sous haute tension...

Vinaye Ancharaz :

« Une rupture avec le passé »



Malgré ce que prétend le MSM

Une souveraineté complète, pas le moindre compromis

Une reconnaissance explicite, un droit de retour, un soutien économique structuré, une sortie du BIOT, et surtout, un texte signé avec la nation, pas contre elle...

L'Attorney General évoque une interprétation de mauvaise foi

Don de Rs 270 millions

Un accord bientôt signé entre les autorités mauriciennes et saoudiennes

Aéroport : Saisie record de cannabis valant Rs 252,8 millions

Les autorités veulent remonter jusqu'aux filières d'approvisionnement en Europe

Rémunérations controversées de Navin Bheekarry

Plus de Rs 61 M en huit ans



Digital Transformation Blueprint 2025-2029 - A Bridge to the Future



Ng Sui Wa vs. Femi Publishing & Ors

We have taken note of the judgment of the Intermediate Court delivered on 21 March 2025 in favour of Mr. Dick Ng Sui Wa in the matter of Ng Sui Wa vs. Femi Publishing & Ors [2025 INT 88] regarding an article that we published on 24 April 2022. In compliance with the said judgment, we hereby extend our apology to Mr. Ng Sui Wa.

Téléchargez

votre copie gratuite tous les dimanches

<https://www.sundaytimesmauritius.com/news/>



Silver Bank**Rs 3,55 milliards de fonds publics hypothéqués**

Pas moins de Rs 3,55 milliards de fonds publics étaient déposés dans Silver Bank au moment de sa mise sous tutelle. C'est ce qu'a révélé le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, dans une réponse écrite déposée à l'Assemblée nationale. Cette somme astronomique comprenait:

- **Rs 3 milliards** - Projects Development Fund
- **Rs 150 millions** - National Insurance Co. Ltd
- **Rs 125 millions** - NIC General Insurance Co. Ltd
- **Rs 87,7 millions** - Municipal Council of Curepipe
- **Rs 100 millions** - Mauritius Housing Company Ltd
- **Rs 45 millions** - City Council of Port Louis
- **Rs 40 millions** - Sugar Insurance Fund Board

Ces montants considérables de fonds publics placés dans une banque qui présentait déjà des signes de fragilité soulèvent des interrogations majeures sur la gestion financière du précédent gouvernement.

Au cœur de cette affaire, rappelons-le, se trouve l'homme d'affaires indien Prateek Gupta,



accusé d'une fraude massive de 577 millions de dollars US dans l'affaire Trafigura. Les autorités mauriciennes ont confirmé que le propriétaire majoritaire de Silver Bank avait des liens avec Prateek Gupta, ce qui jette une ombre sur les circonstances de l'acquisition de l'ancienne BanyanTree Bank en 2021.

Selon certaines indications, Prateek Gupta aurait proposé de payer 15 millions de dollars US à la compagnie Trafigura en utilisant le financement de Silver Bank à Maurice, illustrant comment l'institution mauricienne aurait pu être instrumentalisée dans des opérations frauduleuses internationales.

Alors que le MSM parle de complot contre l'ancien ministre de Finances, l'affaire Silver Bank révèle des dysfonctionnements préoccupants dans le système de surveillance bancaire mauricien sous le précédent régime. Un auditeur de Silver Bank avait d'ailleurs été suspendu pour avoir

déposé un rapport de transaction suspecte (STR) lié à Prateek Gupta, et des transferts de 18 millions de roupies auraient été effectués depuis les coffres de la banque.

Malgré ces signaux d'alarme, la Banque de Maurice avait initialement nié tout lien entre Prateek Gupta et Silver Bank, avant que les faits ne révèlent une réalité bien différente.

La gestion de l'affaire Silver Bank soulève des questions légitimes sur :

- **La due diligence** lors de l'octroi de la licence bancaire en novembre 2021 ;
- **La surveillance** des activités de la banque malgré les signaux d'alarme ;
- **La responsabilité** du placement de milliards de roupies de fonds publics dans une institution fragile ;
- **La nonchalance** de l'ancien gouvernement face aux

premiers signes de fraude.

Au-delà de l'aspect financier, cette affaire porte atteinte à la réputation de Maurice en tant que centre financier international. La mise sous tutelle de Silver Bank intervient après celle de BanyanTree Bank en 2020, soulevant des interrogations sur la solidité du secteur bancaire mauricien.

Les contribuables mauriciens sont aujourd'hui les premiers affectés par cette situation, leurs fonds publics étant pris en otage dans une banque compromise par des liens avec des activités frauduleuses internationales.

L'affaire Silver Bank illustre les dangers d'une surveillance bancaire défaillante et d'une gestion imprudente des deniers publics. Alors que le nouveau gouvernement mauricien hérite de ce dossier explosif, l'urgence est de restaurer la confiance dans le système financier mauricien et d'assurer que de telles situations ne se reproduisent plus.

Cette affaire rappelle également l'importance cruciale de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des affaires publiques, particulièrement lorsque des milliards de roupies de fonds publics sont en jeu.

Rémunérations controversées de Navin Bheekarry**Plus de Rs 61 millions en huit ans**

Il aura fallu un changement de régime pour que les rémunérations de Navin Bheekarry soient enfin dévoilées. En réponse à une question du député Ashley Ramdass, le Premier ministre a révélé des chiffres qui sont pour le moins impressionnants : **Rs 61,333,220** perçus entre juillet 2016 et novembre 2024, soit plus de Rs 61 millions sur une période de huit ans.

Cette somme astronomique est composée de Rs 40,389,194 de salaire de base et Rs 20,944,026 d'autres avantages. À ces montants s'ajoutent 65 missions officielles à l'étranger pour un coût total de **Rs 17,447,616**, incluant Rs 8,158,557 de billets d'avion et Rs 9,289,059 de per diem et autres allocations.

Une carrière ponctuée de controverses

Navin Bheekarry n'en est pas à sa première polémique. Dès 2004, alors qu'il était Commissaire de l'ICAC, il avait fait l'objet d'accusations concernant des «deals suspects» avec la société Iframac pour

l'achat et la vente de sa propre voiture. Ces soupçons avaient déjà jeté une ombre sur son intégrité.

L'épisode le plus controversé reste sans doute le revirement de l'ICAC dans l'affaire MedPoint devant le Privy Council en janvier 2019. Navin Bheekarry avait été photographié dans la salle d'audience de Londres, présent aux côtés des avocats du DPP qui plaidaient en faveur de Pravind Jugnauth.

Cette présence avait soulevé de nombreuses questions sur l'indépendance de l'institution anti-corruption. Lors d'un comité parlementaire en février 2019, Bheekarry avait été «bombardé de questions» sur cette volte-face inexpiquée. L'ICAC, qui avait initialement enquêté sur cette affaire, s'était finalement rangée du côté de la défense du Premier ministre, soulevant des interrogations légitimes sur les pressions politiques exercées, d'autant qu'il était proche de l'ancien régime.

Nommé directeur général de l'ICAC en juillet 2016 par le gouvernement MSM, Bheekarry a bénéficié d'une progression salariale remarquable. Son salaire mensuel est passé de Rs 275,000 en 2002 à Rs 375,000 en 2016, puis à Rs 420,000 en 2021, avant d'atteindre Rs 525,000 mensuels lors de sa nomination à la Financial Crimes Commission en mars 2023.

Les 65 missions officielles à l'étranger sur huit ans représentent plus de huit voyages par an, avec des per diem et allocations particulièrement généreuses. Cette fréquence de déplacements, couplée aux montants alloués, soulève des questions sur la nécessité réelle de ces missions et leur efficacité dans la lutte contre la corruption. L'opacité qui entourait ces dépenses contraste singulièrement avec les exigences de transparence que l'institution anti-corruption était censée incarner.



Budget 2025-2026

Entre espoirs et réalités économiques

Le jeudi 5 juin, tous les regards convergeront vers l'Assemblée nationale.

Navin Ramgoolam, dans son double rôle de Premier ministre et de ministre des Finances, y dévoilera le très attendu Budget 2025-2026 — déjà annoncé comme difficile par les principaux acteurs de la scène politique. Si l'annonce officielle a été faite à la clôture des travaux parlementaires le 13 mai, les signes avant-coureurs d'un exercice périlleux étaient visibles depuis plusieurs semaines.

Le pays traverse une phase économique délicate. La dette publique atteint désormais près de 90 % du PIB, avec une hausse de Rs 20 milliards enregistrée en à peine trois mois, entre décembre 2024 et mars 2025. Le rapport *State of the Economy*, présenté en décembre dernier, dressait déjà un constat alarmant : des finances publiques sous pression, une croissance ralentie, et des inégalités qui se creusent. Mais au-delà des chiffres, ce sont les réalités sociales qui imposent leur poids : précarité persistante, chômage structurel, démographie vieillissante, et profondes disparités économiques.

Dans ce climat tendu, Navin Ramgoolam a tenté de tempérer les attentes. Il a rappelé que l'État ne dispose pas de baguette magique, et que les caisses sont presque vides après des années de dérive budgétaire. Pourtant, les attentes citoyennes, nourries par les promesses de l'Alliance du changement, restent élevées : baisse des prix du carburant, suppression de la redevance télé, accès gratuit à Internet, création d'un fonds de Rs 10 milliards pour stabiliser les prix...

Ce Budget pourrait toutefois marquer un tournant. Non pas par des annonces spectaculaires — car le contexte ne s'y prête guère — mais parce qu'il constituera un test de crédibilité pour le nouveau gouvernement. Sa capacité à poser les jalons d'une relance responsable, tout en protégeant les plus vulnérables, sera scrutée



de près. Le 5 juin, il ne s'agira pas simplement d'un exercice comptable. Il sera question d'un choix de cap, peut-être même des premiers pas vers un nouveau contrat social.

Vinaye Ancharaz :
« Une rupture avec le passé »

Pour l'économiste Vinaye Ancharaz, les défis que le gouvernement devra affronter dans le prochain budget découlent directement du *State of the Economy Report* publié peu après l'arrivée au pouvoir de l'Alliance du changement. Ce rapport, dit-il, « a mis en lumière de graves manquements dans la gestion des finances publiques : manipulations de chiffres, sous-estimation de la dette et absence de rigueur budgétaire ». Mais au-delà des constats, ce sont les solutions qu'il faudra désormais apporter.

Le maître-mot pour lui est clair : consolidation fiscale. « C'est un terme qu'on retrouve dans les analyses du FMI, de Moody's ou encore de S&P. Il signifie tout simplement remettre de l'ordre dans les finances publiques. Cela implique de mieux maîtriser les dépenses d'un côté, et d'augmenter les revenus de l'autre. » Or, ces deux volets s'annoncent particulièrement ardues à gérer, dans un contexte marqué par la stagnation économique et une dette publique qui frôle les 90 % du PIB.

Selon lui, les marges de manœuvre sont très limitées. « Chaque année, le rapport de l'Audit met en évidence des gaspillages énormes. Il faut un meilleur contrôle des dépenses publiques. Mais certaines de ces dépenses sont incompressibles, comme la pension de vieillesse, qui représente à elle seule près

d'un tiers du budget. Peut-on vraiment y toucher dans le contexte actuel ? C'est toute la difficulté. » Il pointe également la charge de la dette : « Le service de la dette — intérêts et remboursement du capital — accapare déjà 25 % du budget. »

À cela s'ajoute l'impératif d'augmenter les revenus de l'État, principalement à travers la fiscalité. « Mais ce n'est pas chose évidente non plus. Il faudra peut-être envisager une réforme en profondeur du système des pensions, avec des éléments de progressivité et de justice fiscale, pour alléger la pression sur les finances publiques. »

Relancer l'économie, mais comment ?

Au-delà de la discipline budgétaire, la relance économique est, selon lui, une autre priorité incontournable. « On n'a pas vu émerger de nouveaux piliers économiques au cours de la dernière décennie. L'industrie pharmaceutique, par exemple, n'a jamais vraiment décollé. Il est temps d'investir sérieusement dans des secteurs innovants comme les biotechnologies, les technologies de pointe, ou encore l'intelligence artificielle. »

Mais relancer suppose aussi revitaliser les secteurs traditionnels. « Le tourisme, par exemple, affiche une croissance nulle cette année. Est-ce que ça signifie que le secteur a atteint un plafond ? Il faut redynamiser l'offre, diversifier les marchés, repenser les produits. Même constat pour le secteur manufacturier, en déclin à cause du coût élevé de la main-d'œuvre... et de la pénurie de main-d'œuvre, paradoxalement. Il faut miser sur un manufacturing de haute technologie. »

Des attentes populaires à tempérer

Quant aux attentes de la population, l'économiste appelle à la lucidité. « Pendant des années, la population s'est habituée à recevoir des cadeaux budgétaires : allocations,



Vinaye Ancharaz

subventions, baisses de prix. Mais le contexte a changé. L'héritage laissé par l'ancienne administration est lourd à tous les niveaux — économique, financier, institutionnel. Il faudra faire preuve de patience. Je ne pense pas que ce budget sera un budget de cadeaux. »

Pour lui, le Budget 2025-2026 a une portée symbolique forte. « C'est le premier budget du nouveau gouvernement. Il doit envoyer un message clair : ce gouvernement est sérieux, il est là pour redresser le pays. Il y aura sans doute un début de réformes, mais elles seront introduites progressivement. On ne va pas bousculer les choses, surtout dans un contexte politique post-électoral comme celui d'un 60-0. Ce budget doit marquer une rupture avec le passé, où on dépensait sans se soucier de la soutenabilité. On en paie aujourd'hui le prix, avec une dette qui dépasse les Rs 600 milliards », conclut-il.

Le 5 juin, c'est bien plus qu'un budget que le gouvernement devra défendre : c'est une vision, une cohérence, et surtout, une promesse de redressement crédible dans une conjoncture sous haute tension.

Ng Sui Wa vs. Femi Publishing & Ors

We have taken note of the judgment of the Intermediate Court delivered on 21 March 2025 in favour of Mr. Dick Ng Sui Wa in the matter of Ng Sui Wa vs. Femi Publishing & Ors [2025 INT 88] regarding an article that we published on 24 April 2022. In compliance with the said judgment, we hereby extend our apology to Mr. Ng Sui Wa.

Malgré ce que prétend le MSM**Une souveraineté complète, pas le moindre compromis**

Une semaine après la signature de l'accord historique entre Maurice et le Royaume-Uni, l'ancien Premier ministre Pravind Jugnauth est sorti de son silence... pour tenter de semer la confusion. Dans une conférence de presse organisée ce 28 mai, il s'est livré à une défense désespérée de l'accord qu'il avait tenté d'imposer en octobre 2024 — un texte largement critiqué pour sa précipitation, son absence de transparence, et surtout, pour la souveraineté réduite qu'il consacrait.

Derrière un ton faussement indigné, l'ex-chef du gouvernement s'est livré à un exercice de révisionnisme politique, tentant de faire croire que son projet d'accord aurait été plus avantageux. Mais les faits sont là. Et ce sont ces faits que l'accord du 22 mai est venu rétablir avec rigueur.

En accusant le gouvernement Ramgoolam d'avoir bradé la souveraineté, Pravind Jugnauth s'est en réalité exposé à un cruel rappel : c'est lui qui, en octobre 2024, avait tenté de signer un accord accordant au Royaume-Uni un bail renouvelable de 99 ans sans contrepartie solide, sans indexation sérieuse sur l'inflation, et sans la moindre transparence démocratique. Ironie de l'histoire : il reproche aujourd'hui au nouvel accord d'avoir repris certains termes de son propre projet, oubliant que le gouvernement actuel les a précisément corrigés.

Sur les aspects financiers, son argumentaire s'écroule tout aussi rapidement. Oui, l'accord actuel prévoit une contribution annuelle moyenne de 110 millions de livres sterling. Mais contrairement à celui du

MSM, il inclut des clauses d'indexation transparentes, un calendrier clair, et des mécanismes de renégociation.



Pravind Jugnauth se plaint du choix de la livre sterling? Pourtant, il avait lui-même négocié en dollars américains sans anticiper les fluctuations et sans sécuriser l'impact de l'inflation sur le long terme. Il évoque un « fonds de deux milliards » et des « appels d'offres internationaux » ? Aucun de ces éléments n'apparaissait dans un texte rendu public — car aucun texte n'avait été présenté au public.

Une souveraineté réelle contre une souveraineté fictive

Le point central de son attaque ? Une soi-disant souveraineté « sous veto ». Mais c'est oublier que le texte signé par Navin Ramgoolam réaffirme noir sur blanc la souveraineté pleine et entière de Maurice sur l'ensemble de l'archipel, y compris Diego Garcia — avec, pour la première fois, un droit de regard formalisé sur les activités de la base militaire, la gestion environnementale, et la réinstallation des Chagossiens.

Le mécanisme de commission conjointe n'est pas un instrument de soumission, mais un outil de surveillance partagée, garantissant que Maurice ne soit plus tenu à l'écart comme cela a été le cas pendant des décennies. Le vrai abandon de souveraineté, c'était

Fanfaronnade de Pravind Jugnauth L'Attorney General évoque une interprétation de mauvaise foi

Dans un communiqué ferme, l'Attorney General, Gavin Glover, a tenu à rappeler les fondements juridiques du traité signé le 22 mai. « *Le traité garantit la souveraineté mauricienne sur l'ensemble des Chagos* », a-t-il précisé, citant l'article 1 du texte. Il a également souligné que le droit de retour des Chagossiens est inscrit noir sur blanc, à l'exception de Diego Garcia pour des raisons de sécurité liées à la base militaire.



Toute tentative de remettre en question la portée de cet accord relèverait, selon lui, d'une « *interprétation de mauvaise foi* ». Il insiste sur le fait que ce traité lève enfin les ambiguïtés du *political statement* d'octobre 2024, qui évoquait un transfert de « *droits souverains* » à durée indéterminée.

Gavin Glover a également précisé que cette supervision partagée à travers une Commission conjointe ne remet en aucun cas en cause la souveraineté de Maurice, mais permet d'assurer une gouvernance conforme aux engagements sécuritaires internationaux.

Le gouvernement affirme déjà être à pied d'œuvre : une première réunion officielle sur la réinstallation des Chagossiens a eu lieu ce jeudi 29 mai, avec en ligne de mire les premiers voyages vers les îles dès la fin de l'année.



le silence et la cession automatique négociés en 2024.

Quand la mauvaise foi devient stratégie

En réalité, ce que Pravind Jugnauth ne digère pas, c'est que l'histoire a tranché : le gouvernement Ramgoolam a obtenu ce que le sien n'a jamais su sécuriser. Une reconnaissance explicite, un droit de retour, un soutien

économique structuré, une sortie du BIOT, et surtout, un texte signé avec la nation, pas contre elle.

Le peuple mauricien n'a pas la mémoire si courte. Et dans ce moment historique, il saura distinguer les bâtisseurs des illusionnistes. Mieux vaut un accord souverain, encadré et perfectible qu'un engagement secret, bancal et irréversible.



UP



Don de \$ 6 millions de l'Arabie Saoudite

Le Cabinet a donné son feu vert à la signature d'un protocole d'accord entre l'Islamic Cultural Centre Trust Fund et le ministère saoudien des Affaires islamiques, de la Da'wah et de la Guidance, concrétisant ainsi une promesse vieille de plusieurs années. Annoncé dès 2019 par Showkutally Soodhun, alors député, ce don de 6 millions de dollars de l'Arabie Saoudite avait été confirmé en 2020, mais était resté lettre morte sous le précédent gouvernement.

C'EST ÉCRIT

« Le 22 mai, que ce soit celui de 2019 ou de 2022, revêt un caractère historique non seulement pour la communauté chagossienne... La jeune génération, qui s'est battue contre vents et marées — qui balayent inéluctablement les îles — a de quoi célébrer. Par contre, les aînés, qui avaient subi l'opprobre au plus profond de leur chair, la déchirure de l'exil forcé de leurs îles natales, ne sont plus là aujourd'hui pour saluer cette victoire plus qu'historique. Victoire qui marque non seulement la confirmation sans compromis de la souveraineté de Maurice sur cette partie de son territoire qu'est l'archipel des Chagos, transformé depuis un 8 novembre 1965 en une fiction territoriale ayant pour prête-nom le *British Indian Ocean Territory* (BIOT). C'est aussi la fin du processus de décolonisation de Maurice. »

Patrick Michel
Le Mauricien
Lundi 26 mai 2025



A ÉTÉ DIT



« Après une décennie de Budgets en trompe-l'œil — que je dois l'avouer, je ne me suis jamais lassé de dénoncer — le peuple mauricien, tout comme les observateurs économiques tant à Maurice qu'à l'étranger, y compris les institutions de Washington et les 'credit rating agencies', nous surveillent de près. Une nouvelle orientation économique s'impose. Mais, il ne faut pas pour autant bousculer les choses. Pour atteindre l'objectif de remettre l'économie sur la bonne voie, il faut que le peuple mauricien, dans sa grande majorité, souscrive à cette démarche d'assainissement de la situation financière et fiscale, et de rendre notre économie plus compétitive pour pouvoir répondre aux aspirations de notre peuple, dans un climat économique international qui s'annonce très difficile. »

Rundheersing Bheenick, ancien ministre des Finances
Le Défi
Samedi 31 mai 2025

DOWN



Le MSM se découvre une âme vertueuse

Il semble que certains anciens ministres du MSM retrouvent soudainement leur sens de l'éthique politique. Après avoir gouverné pendant des années sans accorder beaucoup d'importance à la transparence ou à l'intégrité, les voilà cette semaine en conférence de presse, se présentant comme les défenseurs de la vérité. Mahen Seeruttun déplore que le gouvernement actuel cache des détails de l'accord sur les Chagos — alors que, manifestement, cela ne leur paraissait pas prioritaire quand ils étaient aux commandes.

NOTICE UNDER CADASTRAL ACT
OF THE LAND SURVEYORS ACT 2012

Notice is hereby given that I, M. IRSAAD NUCKCHADY, Land Surveyor, at the request of **Mr. Talat Mamood GOLAMHOSEN**, will survey a portion of land of extent of **405.20m²** belonging to **Mr. Talat Mamood GOLAMHOSEN** by virtue of a deed transcribed in **TV 1915 No.48** situate in the District of **Pamplemousses, at Pamplemousses (Le Village)**.

The said survey will start on **Wednesday 18th June 2025** as from **13hrs30** and will continue on the following days if need be.

The owners of the adjoining properties are requested to be present at the said survey on the aforesaid day and hour and to bring along with them all title deeds, plans and whatever like documents concerning their properties so as to enable me to establish correctly the limits separating the aforesaid portion of land from the adjoining properties.

Under all legal reservations.

Dated at Port-Louis, this 30th May 2025

(sd) M. IRSAAD NUCKCHADY
LAND SURVEYOR
Of 4, Sir Virgil Naz Street, Port-Louis

NOTICE UNDER CADASTRAL ACT
OF THE LAND SURVEYORS ACT 2012

Notice is hereby given that I, M. IRSAAD NUCKCHADY, Land Surveyor, at the request of **Mr. Sarmanand Emrith and Mrs. Nandane Bhoobun**, will survey a portion of land of extent of **312.88m²** belonging to **Mr. Sarmanand Emrith and Mrs. Nandane Bhoobun** by virtue of a deed transcribed in **TV 3589 No. 85 and TV 4352 No.54** situate in the District of **Pamplemousses, at Khoyratty**.

The said survey will start on **Wednesday 25th June 2025** as from **11hrs00** and will continue on the following days if need be.

The owners of the adjoining properties are requested to be present at the said survey on the aforesaid day and hour and to bring along with them all title deeds, plans and whatever like documents concerning their properties so as to enable me to establish correctly the limits separating the aforesaid portion of land from the adjoining properties.

Under all legal reservations.

Dated at Port-Louis, this 30th May 2025

(sd) M. IRSAAD NUCKCHADY
LAND SURVEYOR
Of 4, Sir Virgil Naz Street, Port-Louis



Nous sommes votre porte-parole
24h sur 24.

Faites nous parvenir vos infos, photos, vidéos ou doléances.
Elles seront traitées en toute confidentialité et seront publiées dans le journal ou sur notre site web.

Whatsapp Info 5 255 3635



SUNDAY
TIMES



Don de Rs 270 millions

Un accord bientôt signé entre les autorités mauriciennes et saoudiennes

Le conseil des ministres a donné son accord, vendredi, pour la signature d'un 'Memorandum of Understanding' (MoU) entre l'Islamic Cultural Centre Trust Fund et le Ministère des Affaires islamiques, Dawah et Guidance du Royaume d'Arabie Saoudite. Cette signature officialisera une donation de 6 millions de dollars américains (environ Rs 270 millions) de la part des autorités saoudiennes pour les mosquées.

Cet accord, longtemps attendu, marquera l'aboutissement d'une offre faite depuis plusieurs années par les autorités saoudiennes, mais qui a été émaillée de controverses et de questionnements de la part de différents acteurs de la société mauricienne, particulièrement au sein de la communauté musulmane. Le nouveau gouvernement, et surtout le ministre des Affaires étrangères, Ritesh Ramphul, avait donné la garantie qu'il y prêterait une attention particulière afin de faire aboutir l'accord le plus vite possible.

Tergiversations sous le précédent gouvernement

L'annonce de ce don saoudien remonte à 2019, lorsque Showkutally Soodhun, alors ambassadeur de Maurice pour l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït et Bahreïn, avait évoqué cette généreuse contribution destinée à la rénovation et à la construction de mosquées à Maurice. Cependant, les années ont passé sans que les fonds ne soient effectivement décaissés. Ce qui avait soulevé de nombreuses questions : a-t-on oui ou non reçu ce don annoncé par Soodhun ?

En 2022, une délégation saoudienne s'était même rendue à Maurice pour évaluer les besoins des mosquées, et un protocole d'accord était en cours de rédaction en avril 2023. Mais le gouvernement de Pravind Jugnauth, avait tergiversé quant à la rédaction d'un accord. Ce qui, nous confie-t-on dans les milieux diplomatiques, avait irrité la partie saoudienne.

La situation s'était encore complexifiée lorsque des questions ont été soulevées concernant la destination exacte de ces fonds. Initialement annoncée comme étant spécifiquement destinée aux mosquées, la donation a suscité des interrogations quant à son utilisation possible pour d'autres lieux de culte en général, comme le faisait ressortir un document du ministère des Arts et de la Culture.

On se souviendra des interrogations du Maulana Shamim Khodadin, figure respectée de la communauté musulmane, qui a mené une campagne persistante pour obtenir des éclaircissements sur cette donation. Cette affaire a connu plusieurs rebondissements. En décembre 2024, une enquête a même été ouverte en raison de la disparition présumée des documents originaux du protocole d'accord. Il va sans dire que l'aboutissement de ce dossier sera scruté de près par ceux qui ont longtemps réclamé des comptes sur cette généreuse donation saoudienne.

Air Mauritius

Andre Viljoen, un vétéran de l'aviation, nommé CEO

Air Mauritius a annoncé la nomination du Sud-Africain Andre Viljoen au poste de Chief Executive Officer (CEO), à compter du 15 octobre 2025. Cette décision intervient au terme d'un rigoureux processus de sélection internationale. En misant sur un dirigeant reconnu mondialement dans l'industrie aérienne, la compagnie nationale mauricienne ambitionne de renforcer sa croissance et d'atteindre de nouveaux sommets.

Avec plus de 45 ans d'expérience dans le secteur aérien, Andre Viljoen est une figure de proue du transport aérien. Expert en redressement d'entreprises et passionné par l'excellence du service à la clientèle, il a dirigé avec succès plusieurs compagnies majeures, notamment South African Airways, Air Mauritius (déjà entre 2007 et 2015), et plus récemment Fiji Airways, qu'il a transformée en un acteur



régional de premier plan.

Sous sa direction, Fiji Airways est passée d'un classement mondial Skytrax de la 102e place en 2016 à la 14e en 2024, s'est dotée d'une flotte jeune et moderne, et a obtenu à trois reprises la prestigieuse distinction Apex 5-star Major Airline. Son approche stratégique durant la pandémie de COVID-19, conjuguant survie et préparation à la reprise, a permis à la compagnie de connaître une croissance spectaculaire et de dégager des profits records sans aucune aide financière publique.

Andre Viljoen est également connu pour sa vision en

matière de formation et de développement des talents locaux. Il a notamment créé une académie de formation aéronautique de classe mondiale aux Fidji, réduisant la dépendance aux pilotes étrangers tout en générant des revenus à travers des partenariats avec des compagnies comme Air Tahiti et Qantas.

De retour à Air Mauritius, Andre Viljoen hérite d'une entreprise en mutation, opérant dans un secteur en pleine évolution post-pandémie. Son mandat s'annonce stratégique : consolider la relance entamée, améliorer l'expérience client, renforcer la connectivité régionale et internationale



de Maurice, et positionner Air Mauritius comme un hub incontournable dans l'océan Indien.

Avec son obsession pour le service de qualité, son expertise financière, son aptitude à transformer les cultures d'entreprise et son engagement envers la formation locale, Andre Viljoen incarne un nouveau souffle pour la compagnie nationale. Air Mauritius, forte de cette nomination, affiche clairement ses ambitions de reconquête et de rayonnement global.

Recrutement de 2 245 ouvriers par la LGSC

Paul Béranger : « Une sélection compétitive et transparente »

Le Vice-Premier ministre, Paul Béranger, a annoncé ce mercredi matin lors d'une conférence de presse tenue à la Lunch Room de l'Assemblée nationale que la *Local Government Service Commission* (LGSC) procédera au recrutement de 2 245 éboueurs et ouvriers. Les avis de vacance relatifs à ces postes ont d'ores et déjà été publiés.

Entouré du ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, Rajesh Anand Bhagwan, du ministre de la Jeunesse et des Sports, Damarajen Nagalingum, du ministre des Collectivités locales, Ranjiv Wochit, et du ministre des Arts et de la Culture, Mahendra Gondeea, Paul Béranger a tenu à rassurer quant à l'intégrité du processus de recrutement.

Il a souligné que cet exercice se déroulera dans le strict respect de la loi, avec transparence



et basé sur le mérite. À cet effet, il a précisé que les 1 463 travailleurs qui avaient été recrutés illégalement l'an dernier pourront également soumettre leur candidature dans le cadre du nouveau processus. « Chaque poste sera attribué de manière équitable à l'issue d'une sélection compétitive et transparente », a affirmé le Vice-Premier ministre. Il a ajouté que le gouvernement mettra à disposition toutes les ressources financières et administratives nécessaires pour soutenir les municipalités et conseils de district pendant la période de transition, afin que les services publics ne soient pas perturbés.

Revenant sur les nominations jugées illégales des 1 463 travailleurs en 2024, Paul Béranger a fermement condamné ces pratiques. Il a précisé que ces recrutements avaient été validés unilatéralement par l'ancien président de la LGSC, en violation des procédures statutaires qui imposent une décision collective de la Commission. « Ce recrutement a été non seulement illégal, mais profondément injuste envers les candidats méritants », a-t-il déclaré. Il a assuré que le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Abordant la décision de mettre fin aux contrats de ces personnes recrutées en marge des dernières élections générales, Paul Béranger a tenu à clarifier : « Il n'y a aucune vengeance politique. Nous corrigeons un recrutement illégal et injuste, et nous donnons l'opportunité à ces personnes de postuler à nouveau dans le cadre de l'exercice de recrutement des 2 245 postes qui vient de débiter. »

Pour gérer cette affaire, un sous-comité ministériel a été mis en place, composé des ministres Bhagwan, Nagalingum, Wochit et Gondeea. Le Premier ministre, Dr Navin Ramgoolam, a été tenu informé de l'avancée des travaux de cette commission.

Ce nouveau processus de recrutement marque ainsi un tournant vers une meilleure gouvernance et une administration locale plus juste, au service des citoyens.

Prisons

Le ministre Reza Uteem appelle à une réforme du système de réinsertion des ex-détenus

Le ministre du Travail et des Relations industrielles, Reza Uteem, a prononcé ce jeudi matin un discours à la *Prison Training School* de Beau Bassin, lors de la présentation des résultats d'une étude sur les obstacles à la réinsertion des anciens détenus, en particulier les femmes et les jeunes. L'étude, intitulée 'Exploration of the Barriers to Integration of Ex-Inmates (Women and Youth) in Mauritian Society', a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne et de l'ONG Kinouété.

Le ministre a souligné la nécessité de repenser le système carcéral et les mécanismes de réinsertion, affirmant que la réhabilitation constitue une approche plus durable que la simple punition. Il a également évoqué les difficultés persistantes auxquelles font face les anciens détenus, notamment la



stigmatisation sociale et les obstacles à l'emploi.

Sur le plan économique, Reza Uteem a noté que les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs pourraient être partiellement comblées par une meilleure intégration des anciens détenus, à condition d'adapter les formations en prison aux besoins du marché. Il a cité en exemple les programmes existants en agriculture, menuiserie et aquaponie, tout en appelant à leur renforcement.

Le ministre a par ailleurs abordé la question du *Certificate of Character*, dont les critères rigides, notamment pour les infractions liées à la drogue, rendent difficile la réinsertion des anciens détenus. Il a plaidé pour une réforme du cadre légal afin de faciliter leur retour dans la société, tout en insistant sur

l'importance d'un soutien psychologique accru au sein des établissements pénitentiaires.

Pour conclure, Reza Uteem a remercié les partenaires de l'étude, notamment l'Union européenne et l'ONG Kinouété, ainsi que le *Mauritius Prison Service* pour son ouverture à la réforme. Son intervention s'inscrit dans un débat plus large sur l'évolution du système judiciaire et la nécessité d'une approche plus inclusive de la justice.

Digital Transformation Blueprint 2025–2029- A Bridge to the Future

Gouvernance, innovation, inclusivité : Un avenir numérique en marche

Le lundi 26 mai 2025, au Harilall Vaghjee Hall à Port-Louis, le Président de la République, Dharambeer Gokhool a dévoilé officiellement le *Digital Transformation Blueprint 2025–2029- A Bridge to the Future*, aux côtés du ministre de la Technologie de l'Information, de la Communication et de l'Innovation, le Dr Avinash Ramtohol, ainsi que de nombreux représentants du secteur privé, des ministères, des corps paraétatiques et de la société civile. Ce document stratégique, très attendu, trace le cap des prochaines grandes réformes digitales qui devront propulser Maurice dans une nouvelle ère, celle d'une gouvernance intelligente, d'une économie innovante et d'une société plus inclusive.

Ce plan national s'appuie sur une vision claire : faire de Maurice une société connectée, résiliente, inclusive et durable à l'horizon 2029. Il propose une transformation profonde de l'écosystème digital à travers une approche centrée sur les usagers, qu'il s'agisse de citoyens, d'entreprises ou d'administrations publiques. Il a été élaboré à l'issue d'un vaste processus de consultation mené depuis janvier, impliquant une pluralité d'acteurs, des consultations publiques, des ateliers avec les fonctionnaires, ainsi que des échanges avec les partenaires technologiques et les institutions privées. Cette dynamique participative constitue l'un des points forts du *blueprint* : il est le reflet d'un consensus national autour de la nécessité de moderniser les fondations numériques du pays.

Au cœur de cette feuille de route figurent quatre piliers majeurs qui encadrent l'action gouvernementale. Le premier pilier, intitulé Moderniser les services publics, vise à digitaliser en profondeur les interactions entre l'État et les citoyens. Il s'agit, entre autres, de mettre en place une Super App gouvernementale intégrée et unifiée, permettant aux utilisateurs d'accéder à tous les services publics en un seul endroit, via leur téléphone portable ou ordinateur. À cela s'ajoute la généralisation du Mobile ID, une identité numérique sécurisée, l'émission de documents électroniques, la création d'un registre national des données, et



la consolidation des infrastructures via des *GovData Centers*. L'État ambitionne ainsi de fournir des services proactifs, disponibles en tout temps, et centrés sur les besoins des citoyens.

Le deuxième pilier, Renforcer le capital humain, repose sur l'idée que la réussite de la transformation numérique ne dépend pas uniquement de la technologie, mais surtout des personnes. Ce volet prévoit des programmes de formation à grande échelle, allant de l'alphabétisation numérique pour les populations vulnérables jusqu'aux formations spécialisées pour les professionnels. Une attention particulière sera portée aux jeunes, aux femmes et aux travailleurs en reconversion, avec pour objectif de créer un socle de compétences numériques généralisé. Des partenariats avec les établissements éducatifs, les centres de formation et le secteur privé seront encouragés pour adapter l'offre aux besoins du marché du travail digital.

Le troisième pilier, Stimuler l'innovation économique, propose un cadre d'appui structuré à l'entrepreneuriat technologique, à l'économie numérique et à l'adoption de solutions digitales dans tous les secteurs d'activité. Le gouvernement entend faciliter la croissance des start-ups, renforcer les incubateurs, simplifier les démarches administratives pour les entreprises innovantes, et promouvoir la digitalisation des PME. Ce pilier soutiendra également des secteurs clés comme la *fintech*, l'agriculture intelligente (*smart farming*), le commerce électronique, la santé digitale et les industries culturelles. Un accent particulier est mis sur les partenariats public-privé et l'exportation de services numériques.

Enfin, le quatrième pilier, Assurer un avenir numérique

durable, ancre la transformation digitale dans une logique de développement responsable. Le *blueprint* engage Maurice dans la voie des technologies vertes, de l'optimisation énergétique, de la gestion intelligente de l'eau et des déchets, et du recours à l'IoT (Internet des Objets) pour les villes intelligentes. Il prévoit également l'intégration du numérique dans la transition écologique, notamment à travers l'e-mobilité, les bâtiments intelligents et l'agriculture de précision.

Cinq leviers transversaux

Pour soutenir ces quatre piliers, le *blueprint* identifie cinq leviers transversaux — les *enablers* — qui constituent les conditions de réussite de cette ambition numérique.

Le premier de ces catalyseurs est l'Infrastructure publique numérique unifiée, un socle technique commun permettant l'interopérabilité et la sécurité. Il inclura des systèmes de gestion des identités, des registres nationaux, des plateformes de données ouvertes et des outils d'authentification. Cette infrastructure agira comme le moteur central des services numériques, en facilitant la mutualisation des ressources et la cohérence des politiques digitales.

Le deuxième *enabler* est la réforme du cadre légal et réglementaire. Le gouvernement prévoit une mise à jour des lois existantes, ainsi que l'introduction de nouvelles législations pour encadrer l'utilisation des technologies émergentes. Cela comprend une révision de la *Data Protection Act*, l'élaboration d'une loi sur les services numériques, la régulation de l'intelligence artificielle, et la mise en place de mécanismes de surveillance éthique. Il s'agit de bâtir une architecture légale qui protège les droits numériques des citoyens tout en stimulant l'innovation.

Le troisième catalyseur concerne la gouvernance institutionnelle. Un dispositif national de coordination sera instauré, piloté par le ministère de l'ICT, pour assurer le suivi, l'évaluation et l'ajustement en temps réel de la mise en œuvre du *blueprint*. Des indicateurs de performance seront définis pour chaque action.

Le quatrième *enabler* vise la cybersécurité et la résilience numérique. Une stratégie nationale de cybersécurité sera lancée afin de prévenir les risques liés aux cyberattaques, à la désinformation ou à la perte de données sensibles. La sécurité numérique est considérée comme un fondement de la confiance dans les services publics et les transactions en ligne.

Enfin, le cinquième catalyseur est la gouvernance des données et l'intégration de l'intelligence artificielle. Le gouvernement s'engage à promouvoir une gestion responsable des données publiques et privées, l'amélioration des politiques publiques, et à encadrer le déploiement de l'intelligence artificielle dans l'administration, la justice, la santé et l'éducation. L'accent sera mis sur l'éthique, l'inclusivité et la transparence.

Le ministre Avinash Ramtohol a conclu son discours en soulignant que ce *blueprint* n'est pas simplement un document, mais une boussole nationale. « Il marque le début d'un mouvement collectif, ancré dans la volonté de bâtir un État agile, un secteur privé compétitif, et une société dans laquelle chaque citoyen peut trouver sa place dans le numérique », a-t-il déclaré. Il a remercié l'ensemble des fonctionnaires, partenaires et experts qui ont œuvré à l'élaboration de ce plan ambitieux, et a appelé à une mobilisation générale pour sa mise en œuvre.



Procédures judiciaires

La FCC met les choses au clair

Ces derniers temps, de nombreux commentaires circulent sur les réseaux sociaux, reprochant à la *Financial Crimes Commission* (FCC) de relâcher trop rapidement les suspects arrêtés. Certains internautes s'insurgent de voir ces personnes remises en liberté le jour même ou le lendemain de leur arrestation, y voyant un signe de laxisme ou d'inefficacité. Face à cette perception grandissante, la FCC a publié un communiqué cette semaine pour clarifier les processus d'enquête et les procédures légales qu'elle suit.

Elle rappelle tout d'abord que l'arrestation d'un suspect s'accompagne souvent d'une *provisional charge*, c'est-à-dire une accusation provisoire. Il ne s'agit en aucun cas d'une reconnaissance de culpabilité, mais d'un mécanisme légal permettant de maintenir un suspect sous contrôle judiciaire le temps de poursuivre les investigations. Cette mesure est prise lorsqu'il existe une

suspicion raisonnable qu'une infraction a été commise, et elle permet à la cour d'imposer des conditions telles que l'interdiction de voyager, des limitations de mouvement ou encore l'obligation de se présenter à la police.

La FCC souligne que le retrait d'une accusation provisoire ne signifie pas qu'il n'existe aucune preuve. Une accusation formelle peut toujours être déposée plus tard, une fois l'enquête complétée. C'est à ce moment-là seulement que la personne devient un accusé au sens judiciaire et peut faire l'objet d'un procès.

La Commission tient également à rappeler un principe fondamental de l'état de droit : la présomption d'innocence. Toute personne est considérée innocente tant qu'elle n'a pas été reconnue coupable par un tribunal. En ce sens, la détention préventive doit rester l'exception, et non la règle. Elle

n'est autorisée que dans des cas particuliers, sous réserve de garanties constitutionnelles et de normes internationales. Une détention prolongée sans motif valable constitue une violation des droits fondamentaux.

Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas la FCC qui décide de libérer ou non un suspect sous caution, mais bien un magistrat, sur la base des éléments présentés par la défense et la poursuite. Le rôle de la Commission se limite à conduire des enquêtes rigoureuses sur les crimes financiers. Elle n'est ni juge ni bourreau, mais un organe d'investigation.

Le communiqué précise aussi que les menottes ne sont pas utilisées systématiquement lors des arrestations. Leur emploi dépend d'une évaluation des risques, tenant compte notamment du comportement du suspect, d'un éventuel risque de fuite ou encore de la sécurité

globale. La FCC affirme veiller à ce que toute mesure coercitive soit raisonnable, nécessaire et proportionnée.

Enfin, elle insiste sur la rigueur de ses méthodes d'enquête, souvent mal perçues à travers le prisme des images relayées dans les médias. Un suspect peut paraître détendu ou souriant en quittant les locaux de la FCC, mais cela ne reflète en rien la sévérité des interrogatoires subis à l'intérieur, ni le sérieux de l'enquête menée.

Dans sa conclusion, la FCC invite le public à faire preuve de discernement. Si les remarques citoyennes sont utiles pour améliorer les pratiques, elles ne doivent pas induire en erreur ni nuire à la réputation de l'institution. La Commission réaffirme ainsi son engagement envers la loi, la transparence, et la protection des droits de toute personne sous enquête, qui reste, jusqu'à preuve du contraire, innocente.

Renforcement de l'éthique au sein de l'EDB

Une session de sensibilisation en collaboration avec la FCC

Dans le cadre de son engagement continu à promouvoir les normes éthiques les plus strictes, l'*Economic Development Board* (EDB) a organisé, en partenariat avec la *Financial Crimes Commission* (FCC), une session de sensibilisation destinée à ses employés, le mercredi 28 mai 2025.

Cette initiative proactive visait à renforcer la culture de l'intégrité, de la transparence et de la bonne gouvernance au sein de l'organisation. L'accent a été mis sur des thématiques clés telles que la prévention des crimes financiers, l'éthique professionnelle, la déclaration des conflits d'intérêts ainsi que la protection des lanceurs d'alerte.

La session a rassemblé des collaborateurs de différents départements autour d'une présentation interactive



Mahen Abhimanu Kundasamy



Jabir Udhin



Kailass Koonjal

menée par Kailass Koonjal, directeur adjoint par intérim de l'*Education and Preventive Division* de la FCC. Ce dernier a présenté les principales dispositions de la nouvelle *Financial Crimes Commission Act 2023*, en mettant en lumière les nouvelles infractions et l'élargissement du mandat de la FCC en matière d'enquêtes et de sanctions.

Dans son discours d'ouverture, Mahen Abhimanu Kundasamy, CEO de l'EDB, a souligné que la conduite éthique est un pilier fondamental de la bonne

gouvernance. Il a déclaré : « *Menons avec intégrité, soutenons ceux qui défendent ce qui est juste, et œuvrons sans relâche pour que la corruption ne trouve aucun refuge dans nos systèmes. Car, en fin de compte, la force d'un gouvernement ne réside pas seulement dans son autorité, mais dans sa crédibilité morale.* »

Cette session de sensibilisation a été organisée par le département *Governance, Risk and Compliance* (GRC) de l'EDB, dont le responsable

est Jabir Udhin. Il a profité de l'occasion pour présenter le cadre d'intégrité des affaires mis en place au sein de l'organisation. « *Notre objectif est d'intégrer l'intégrité dans tous les processus décisionnels et les opérations de l'EDB. Cette démarche reflète notre volonté de bâtir une relation de confiance avec nos parties prenantes, de renforcer notre réputation et d'assurer la pérennité de nos actions* », a-t-il rappelé.

Cette collaboration étroite entre l'EDB et la FCC témoigne d'un engagement commun à instaurer un environnement de travail transparent, éthique et responsable. L'EDB prévoit de poursuivre ses efforts en ce sens, en consolidant ses mécanismes de gouvernance pour mieux remplir sa mission de développement économique au service du pays.

Aéroport : Saisie record de cannabis valant Rs 252,8 millions

Les autorités veulent remonter jusqu'aux filières d'approvisionnement en Europe

Une opération conjointe entre les douaniers de la Customs Anti-Narcotics Section (CANS) de la Mauritius Revenue Authority (MRA) et les éléments de la brigade anti-drogue de l'aéroport a conduit, jeudi dernier, à la saisie de l'une des plus importantes quantités de cannabis à ce jour sur le sol mauricien. Cette intervention s'est déroulée à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam, à Plaisance, à l'arrivée de huit passagers étrangers.

Ces derniers, en provenance notamment du Portugal et d'Angleterre, ont attiré l'attention des autorités en raison de leur comportement jugé suspect. Un dispositif de surveillance renforcé avait été mis en place par les équipes concernées, ce qui a permis d'intervenir rapidement et efficacement. Les douaniers et les officiers de l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) de l'aéroport ont procédé à des vérifications rigoureuses sur les valises des huit individus.

Au cours de cet exercice de contrôle, les autorités ont découvert un total de 210,7 kilos de cannabis soigneusement dissimulés dans les bagages des passagers. La drogue était compressée dans des emballages en plastique hermétiquement scellés, dissimulés de manière à échapper aux radars des scanners de sécurité classiques. Toutefois, grâce à l'intervention des équipes spécialisées, la marchandise illicite a été interceptée avant de pouvoir atteindre le marché local.

La valeur marchande de cette cargaison de cannabis a été estimée à Rs 252,8 millions. Il s'agit d'une saisie qualifiée d'historique par les autorités douanières, tant par le poids que par la valeur monétaire de la drogue. Selon des sources policières, cette quantité était destinée à être mise en vente sur le marché mauricien, ce qui aurait pu générer des revenus considérables pour les réseaux de trafic.

Les huit suspects ont été arrêtés sur-le-champ par les officiers placés sous la supervision de l'Assistant Surintendant de Police (ASP) Goinden et du Chef Inspecteur (CI) Doss de l'ADSU affectée à l'aéroport. Dès le lendemain, vendredi, les prévenus ont été traduits devant le tribunal de Mahébourg où une charge

provisoire d'importation de drogue a été logée contre chacun d'eux. La police a, dans la foulée, objecté à leur remise en liberté conditionnelle.

Les enquêteurs poursuivent désormais un objectif prioritaire : identifier et retracer les éventuels contacts locaux de ces trafiquants présumés. L'hypothèse d'une connexion avec un réseau structuré opérant à Maurice n'est pas écartée, d'autant plus que la méthode utilisée pour le transport et la dissimulation de la drogue dénote un haut degré de sophistication.



L'enquête se poursuit sous la supervision du Surintendant de Police (SP) Ghoora de l'ADSU. Plusieurs pistes sont actuellement explorées, incluant l'analyse des communications des suspects, la vérification de leurs itinéraires de voyage, ainsi que le dépouillement des images de vidéosurveillance de l'aéroport et d'autres lieux stratégiques. Les autorités cherchent également à déterminer si les individus arrêtés ont séjourné précédemment à Maurice ou s'ils étaient attendus par des complices sur le territoire.

Les équipes de la MRA et de l'ADSU poursuivent leur collaboration étroite afin de démanteler les réseaux impliqués et prévenir de futures tentatives similaires. Cette saisie record met en lumière l'importance du travail de vigilance mené par les autorités aéroportuaires face à un fléau transnational qui continue d'évoluer en complexité.

Les huit individus demeurent en détention, dans l'attente de l'évolution de l'enquête. Des tests scientifiques sont en cours sur les substances saisies afin de confirmer leur nature exacte et leur degré de pureté. Par ailleurs, les autorités internationales pourraient également être sollicitées dans le cadre d'une coopération visant à remonter les filières d'approvisionnement depuis l'Europe.

Harcèlement présumé
par un acting PS

Le PBAT épinglé pour avoir outrepassé son mandat

Dans un jugement rendu mercredi, les juges Veronique Kwok Yin Siong Yen et Renuka Dabee siégeant à la Cour suprême de Maurice ont annulé une décision du *Public Bodies Appeal Tribunal* (PBAT) à l'encontre d'un haut fonctionnaire occupant les fonctions de secrétaire permanent par intérim, concluant que le PBAT avait outrepassé ses attributions en statuant sur un point qui n'était pas à l'ordre du jour du procès.

L'affaire opposait le fonctionnaire, alors *Acting Permanent Secretary* au ministère de l'Économie Bleue, des Ressources Marines, de la Pêche et de la Marine marchande, au PBAT et à la *Public Service Commission* (PSC). Suite à des allégations de harcèlement portées par une employée du département administratif du ministère, l'appelant avait écopé d'un blâme sévère en novembre 2022. Après avoir exercé un recours auprès de la PSC, laquelle a confirmé la sanction, il s'était tourné vers le PBAT. Ce dernier a aussi rejeté son appel en décembre 2023.

Lors de l'audience, le président du PBAT a soulevé de sa propre initiative –*proprio motu*– un point qui ne figurait ni parmi les moyens d'appel ni dans les arguments des parties : une carte de visite de l'appelant mentionnant le titre de « *Permanent Secretary* », alors qu'il occupait officiellement les fonctions à titre intérimaire. Le président du PBAT a qualifié cela de « *très grave* », insinuant une fausse représentation. Bien que le tribunal ait reconnu que ce point ne faisait pas partie de l'affaire, il en a pourtant tiré une conclusion de fond dans sa décision, qualifiant le fonctionnaire de fautif et recommandant une action disciplinaire complémentaire.

Dans leur jugement, les juges Veronique Kwok Yin Siong Yen et Renuka Dabee, ont rappelé avec fermeté les limites de la compétence d'un tribunal quasi-judiciaire. Elles ont notamment souligné que le rôle du PBAT était strictement d'évaluer les motifs de l'appel, et non d'introduire de nouvelles allégations. Le tribunal a de surcroît recommandé des mesures disciplinaires contre le haut cadre, sans qu'aucune preuve ne justifie une telle démarche.

La cour a également pointé un manquement aux principes d'impartialité, le président du tribunal ayant exprimé à deux reprises que le comportement de l'appelant était « *très mauvais* », traduisant une opinion préconçue.

Se référant à une jurisprudence du *Judicial Committee du Privy Council* du Royaume-Uni en 2024, la Cour suprême a réitéré qu'un tribunal n'a pas à défendre activement ses propres décisions dans un recours en révision. Son rôle est de rester neutre, afin de ne pas compromettre son indépendance institutionnelle.

Affaire Vanessa Lagesse

Bernard Maigrot acquitté en appel après 24 ans de procédures

Vingt-quatre ans après le décès tragique de la styliste Vanessa Lagesse, la Cour suprême de Maurice a annulé la condamnation de Bernard Maigrot, mettant fin à une longue saga judiciaire jalonnée de rebondissements et d'enquêtes multiples. Reconnu coupable par un jury à la majorité en juin 2024, l'homme d'affaires de 63 ans avait été condamné à 15 ans de prison. Mais le *Full Bench* de la Cour suprême, composé de la cheffe juge Rehana Mungly-Gulbul et des juges David Chan Kan Cheong et Sarita Kesnaytee Bissoonauth, a estimé que des irrégularités graves dans les directives au jury avaient compromis le droit fondamental de l'accusé à un procès équitable.

Au cœur de la décision d'acquittement : les directives jugées lacunaires du juge d'assises lors du procès en première instance. Selon la Cour, le jury n'a pas été suffisamment éclairé sur la manière d'interpréter les éléments scientifiques et circonstanciels présentés à charge. En particulier, la présence de l'ADN de Bernard Maigrot sur certaines pièces à conviction n'était pas, selon les experts des deux parties, datable avec certitude. Il était donc impossible de prouver que ces traces avaient été déposées la nuit du meurtre, entre le 9 et le 10 mars 2001. « *Le juge n'a pas guidé le jury de manière adéquate sur l'évaluation de ces preuves* », ont écrit les magistrats dans leur jugement long de 44 pages. Ils notent également que le jury n'a pas été informé de la présence d'ADN et d'empreintes inconnus sur les lieux, ce qui aurait pu instiller un doute raisonnable.

Autre point crucial : l'alibi présenté par Bernard Maigrot, qui soutenait avoir passé la soirée du 9 mars 2001 chez une amie en compagnie de sa famille. Cette version avait été confirmée par son épouse lors de l'enquête préliminaire. La Cour suprême a souligné que le juge n'avait pas rappelé aux jurés que c'était à la poursuite de prouver que cet alibi était faux, un principe fondamental du droit pénal.

La décision met également en lumière l'omission du juge d'assises d'émettre ce qu'on appelle une « *Lucas direction* », qui explique qu'un mensonge d'un



accusé ne constitue pas nécessairement une preuve de culpabilité. Bernard Maigrot avait d'abord nié, puis admis, une liaison avec Vanessa Lagesse. Ce revirement avait été utilisé contre lui, sans que le jury soit

mis en garde sur le fait qu'un tel mensonge pouvait avoir d'autres motivations, comme la honte ou la peur de nuire à sa famille.

Depuis la découverte du corps de Vanessa Lagesse dans sa baignoire à Grand-Baie en mars 2001, l'affaire n'a cessé d'évoluer. Bernard Maigrot avait été arrêté une première fois en avril 2001, relâché sous caution, puis blanchi par un non-lieu en 2008. Mais à

la faveur de nouvelles analyses ADN conduites en France, l'enquête fut rouverte, menant à sa seconde arrestation en 2011 et, finalement, à un procès aux assises plus d'une décennie plus tard.

À sa sortie de la Cour suprême, Bernard Maigrot a livré une courte déclaration : « *Je suis catholique, et ce matin, en lisant la Bible, j'ai vu ceci : 'Je vous enverrai l'esprit de la vérité'. Je n'ai rien de plus à dire.* » Son avocat, Me Rishi Hardowar, s'est lui aussi montré succinct : « *La vérité a triomphé.* »

Du côté du Directeur des Poursuites Publiques, Me Rashid Ahmine, la prudence reste de mise :



« *Nous allons examiner le jugement et prendre une décision.* » L'Attorney General Gavin Glover, ancien avocat de Bernard Maigrot, s'est abstenu de tout commentaire, invoquant son rôle institutionnel actuel.

Ce nouveau rebondissement soulève une fois de plus des questions sur la gestion judiciaire des dossiers complexes et sur les limites de la preuve scientifique dans des affaires anciennes. Si la justice a reconnu des failles dans le procès, elle laisse aussi derrière elle une famille sans réponse et une opinion publique en quête de vérité.



EXPRESSION OF INTEREST

REGISTRATION OF POTENTIAL SUPPLIERS/SERVICE PROVIDERS/CONTRACTORS/CONSULTANTS, etc.

Airports of Mauritius Co. Ltd (AML) is a public company, owner and licensed operator of the Sir Seewoosagur Ramgoolam International Airport and provides a unique business, environment friendly, safe and efficient airport facility, continually enriched by innovative services to ensure pleasant passenger experience, whilst striving to meet stakeholders' expectations and contributing to the national economy, by managing resources with professionalism and integrity.

In view of updating its list of registered Suppliers, Service Providers, Contractors, Consultants, etc., AML is inviting interested parties to submit their respective Registration Forms, available on its website <http://aml.mru.aero>, to express their interest for future commercial business.

Registration Forms can also be collected at the Reception Desk, AML Corporate Office – SSR International Airport – Plaine Magnien.

Applicants may provide additional information and/or submit supporting documents together with their Registration Form.

Application forms should be submitted as follows;

- (i) By Courier of Post, addressed to the Chief Executive Officer – AML Corporate Office – SSR International Airport - Plaine Magnien or
- (ii) Via email, at secretarytoceo@aml.aero, to the attention of the Chief Executive Officer

10 May 2025

AML Corporate Office, SSR International Airport, Plaine Magnien, MAURITIUS
Tel: (230) 603 6000 • Fax: (230) 637 5306

Democracy Watch Mauritius

Développement durable pour tous : comment combattre la pauvreté ?

Texte : « *Tout le monde, sans exception, doit se sentir concerné par la question de la pauvreté!* » (Extrait des réponses du Père Gérard Mongelard, *Le Mauricien*, vendredi 23 mai 2025)

Commentaires : Dans le contexte de l'organisation d'une table ronde organisée par le Diocèse de Port-Louis sur le thème : « *La pauvreté aujourd'hui en 2025* », l'accent est mis sur le besoin d'approfondir notre compréhension sur cette réalité qui afflige et qui met en péril l'essence même de ce que nous sommes en tant qu'êtres humains.

En réfléchissant à cette louable initiative, il serait approprié de façonner notre pensée sur les bases constitutionnelles, démocratiques et humanisantes qui sont des valeurs essentielles de la société mauricienne.

A quoi servent ces valeurs ?

La constitution mauricienne sauvegarde l'intégrité et la dignité de nous tous sans exception. La démocratie permet une expression libre mais responsable dans la gestion de toute société qui aspire à un progrès à visage humain. Tout progrès humain significatif sera possible, si seulement des opportunités, libres de tout préjugé, sont offertes à chaque enfant, à chaque homme et à chaque femme selon leurs potentiel et mérites.

Avec ces valeurs, cette table ronde doit s'élargir pour que toutes les voix soient entendues non pour écrire un projet de développement mais pour comprendre de manière objective les enjeux de cette réalité que nous ne pouvons ignorer. Toute table d'accueil différentes personnes mais elle sert à satisfaire ce dont nous avons besoin. Que cette table ronde ne soit pas une énième initiative mais devienne une mission qui semble impossible mais sachons qu'avec l'appui de tous, tout est possible.

Comment les appliquer à notre contexte ?

Pour mieux cerner les causes de ce mal qui ronge notre société, deux notions fondamentales à notre compréhension doivent être considérées. Elles sont les suivantes :

1. Une perspective holistique

En 1987, la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, présidée par Gro Harlem Brundland, alors, Premier Ministre de la Norvège, (avec entre autres la contribution du PNUE et de son staff dont Michael Atchia)

rédige un rapport qui a pour titre : « *Notre avenir à tous* » (*Our Common Future*). Il appelle à la coopération de toutes les nations pour combattre la pauvreté. Il définit pour la première fois le principe de développement durable (*Sustainable Development*), principe qui a guidé et inspiré tous les États du monde depuis. Ce rapport définit le terme « *développement* » comme un élément impératif qui nous permet de faire un constat des besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à prendre conscience de leurs propres besoins. Cette définition contient deux idées qui consistent à faire le constat des besoins et la mise en place des critères et spécifications. Cette réflexion globale devrait nous permettre à reformuler notre compréhension du progrès à visage humain.

Cette approche devrait nous illuminer car trois aspects fondamentaux du progrès humain sont définis. Ils sont : Le développement durable qui assurera la santé, la sécurité alimentaire et l'habitat. Le développement de chaque personne par la formation et l'emploi. Le développement de chaque personne en renforçant la capacité de faire des choix.

Tout cela, si pris au sérieux et sans s'infiltrer dans la démagogie, le sens de la responsabilité, primera en vue du bien commun. Cette nouvelle culture de vie si adoptée, mènerait chaque citoyen mauricien vers une meilleure qualité de vie. Inévitablement, cet aspect fondamental dans le combat contre la pauvreté demande la collaboration de tout un chacun.

2. Le principe de l'unité

Nous ne considérons qu'une seule race, la race humaine. La terre qui nous appartient est unique. Nous tous, issus de cette race humaine, constituons sur cette terre une seule nation au cœur d'une diversité culturelle qui est un patrimoine à protéger. Mais nous constatons que la pauvreté, qui devrait nous affliger, n'est que le fruit de notre incapacité à partager les biens de cette terre en employant des critères injustifiables. Elle nous accable, car elle prend sa source d'un esprit de compétition malsain qui ose prendre le dessus sur les plus faibles et sur ceux et celles à qui sont déniées des opportunités que cette terre leur offre.

Mais ce qui dérange surtout, c'est notre indifférence face à cette situation. Pourtant, si le patriotisme est bien ancré en nous, il bousculera cette indifférence et affirmera notre résistance aux maux d'une société dépourvue de compassion et d'égards envers les plus démunis,

tant sur le plan matériel que social. Notre appartenance à cette nation est déterminante, car elle influence notre comportement et elle questionne, sans ambiguïté, notre élan patriotique.

Cet esprit d'unité ne pourra survivre s'il y a une abondance de slogans vides et creux. Il s'agit ici d'une authenticité de vie par rapport à notre mission de vivre ensemble dans une culture d'équité et de solidarité nationale.

Cet appel à la coopération est une invitation à la participation de tout citoyen pour développer un esprit d'égalité, pour promouvoir des opportunités où tous seront capables de ne plus être indifférents au sort des autres.

Epic victory for our sovereignty over the Chagos

When the official announcement was made by the UK government on 22 May 2025 on the final agreement on Chagos, the entire Mauritius population along with the Mauritian diaspora and friends all over the world jubilated.

Our 60-year-old struggle to convince different UK governments that Mauritius has legitimate sovereign rights over the Chagos has at long last come to a happy ending. Democracy Watch wishes, without delving into the whole saga, to highlight a few important aspects of our epic struggle, and the results obtained.

At the Constitutional conference at Lancaster House, London, in 1965, Mauritius was forced to agree to the excision of Chagos before the grant of our Independence. UK said it needed to operate a communications centre on one of the islands, namely Diego Garcia, for the defence of the West. That was subsequently converted into a major US military base.

The Chagossian workers and their families were inhumanly expelled to Mauritius and the Seychelles. It was years later that the UK paid some financial compensation to an Ilois Trust Fund.

At the time of Independence, SSR, the then Prime Minister, had to handle a lot of pressing issues like unemployment, low price of sugar, rising rice subsidies and therefore did not consider Chagos as a priority.

The sovereignty issue and the military base at Diego Garcia became an issue a decade after Independence when the MMM Opposition pressurized the government to act. SSR chose the diplomatic avenue by raising the matter at the UN, OAU, and the Non-Aligned Movement.

Then, in 1982, the first 60-0 government took the bold step to amend the Constitution to include Chagos and Tromelin as an integral part of our territory.

Successive governments under Anerood Jugnauth, Navin Ramgoolam, Paul Berenger and Pravin Jugnauth used both the legal and diplomatic means in their strategy to counter the UK government. Just to mention a few milestones:

1. The decision of the United Nations Convention on the Law of the Sea in 2010, recognising our rights on the marine resources in the Chagos waters.
2. The UN resolution, overwhelmingly voted, to refer the sovereignty issue to the International Court of Justice for an Advisory Opinion.
3. Ruling of the ICJ in favour of Mauritius in February 2019.

History will also record the long and costly legal battle waged by the Chagossian community under the leadership of Olivier Bancourt.

The much-expected breakthrough came in October, 2024 when the UK Prime Minister, Sir Keir Starmer, after consultation with both the Mauritius government and the Biden administration, officially announced an agreement on Chagos with all parties concerned. However, the agreement could not be signed because of impending elections in the US and Mauritius. As a result, different governments came to power and that necessitated new rounds of negotiations. The tempo increased once the amendments proposed by Navin Ramgoolam were cleared by the UK and a no objection was obtained from the Trump administration.

The wheel finally stopped at the feet of Sir Keir Starmer, Navin Ramgoolam and Donald Trump. A formal announcement was made by the parties concerned on the 22 May 2025.

Well done, Mauritius!

What next? How will we exercise our sovereignty over the Chagos? How do we make use of the new resources in the Chagos Archipelago? Do we have the necessary manpower? How to use the rent money optimally? There are more questions than answers.

Democracy Watch suggests that the government should constitute specialised teams to address all pertinent issues before the preparation on a master plan for the meaningful development of the Chagos Archipelago. The earlier the better.

■ DWM Team

Note : Les points de vue exprimés dans la rubrique 'Libre Expression' ne reflètent pas nécessairement ceux de la rédaction

Khutbah - La réflexion du vendredi

Avons-nous adopté un Islam séculaire ?

Louanges à Allah (swt) et salutations au Prophète Muhammad (saw).

« **Ô vous qui croyez ! Entrez pleinement dans l'Islam, et ne suivez point les pas de Satan, car il est certes pour vous un ennemi déclaré.** » Sourate Al-Baqara (2), verset 208.

« **Ô vous qui avez la conviction en Allah, l'Unique ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la vraie vie, et sachez qu'Allah s'interpose entre l'Homme et son cœur, et que c'est vers Lui que vous serez rassemblés.** » Sourate Al-Anfal (8), verset 24.

La récente réflexion sur l'Islam en tant qu'idéologie exige que l'on s'attarde sur l'un des concepts mécréants qui influent sur notre religion, notamment le sécularisme, ou la dissociation du politique du spirituel. Cette influence se traduit par des actions anodines, mais qui ont un impact significatif sur notre compréhension et notre pratique de la religion. C'est la notion du sécularisme qui influe sur le comportement et la mentalité des musulmans, ici et ailleurs. Une telle mentalité est contraire à nos convictions de musulmans.

L'invitation du gouvernement sortant, par exemple, faite aux prêtres de s'enregistrer pour bénéficier de facilités duty-free pour l'achat de voitures, tente d'assimiler nos imams et autres maulanas à un système de clergé. C'est une tentative délibérée de renforcer le concept du sécularisme.

À qui la faute si les décideurs politiques les classent au même titre que les prêtres, sinon à ces mêmes personnes qui se comportent comme une classe à part et qui considèrent les autres comme des laïcs ? L'auto-attribution par certains prédicateurs du titre d'imam pourrait signaler leur assimilation, voire leur approbation du système de clergé. L'appât du duty-free y serait-il pour quelque chose ?

Dans la même veine, l'Islam ne reconnaît pas les appellations de « chef religieux » ou « guide spirituel », souvent attribuées à ceux qui ont la responsabilité de diriger les prières (un autre vocable hérité du colonialisme) et de délivrer des khutbahs. De telles expressions nous détournent du rôle du musulman en tant que leader d'opinion.

Sur le plan local toujours, le contrôle apparent sur le contenu des khutbahs, par une autorité auto-proclamée, afin qu'il soit acceptable aux décideurs politiques, ou ne faisant aucune référence à la politique, est inacceptable. L'épisode des 6 millions de dollars et les rappels qui ont suivi ont laissé la porte ouverte à de telles suppositions. La position selon laquelle la khutbah devait être apolitique ou loin de la politique relève d'un non-sens dans un monde où toutes les décisions relèvent de la politique.

Idem au sein des mosquées de l'autre école de pensée, où les khutbahs ont tendance à détacher les *muswallis* des réalités du quotidien. Cependant, ne soyons pas dupes, cette situation ne prévaut pas qu'à Maurice.

Elle prévaut dans la majorité des pays

musulmans, où les khutbahs ont perdu leur rôle primordial. Depuis l'adhésion des pays arabes aux infâmes Accords d'Abraham, les Émirats Arabes Unis, par exemple, ont pris l'initiative de confier la rédaction de la khutbah lue dans toutes les mosquées à un comité séculaire. Par conséquent, la khutbah n'est devenue qu'une formalité.



L'ancrage du sécularisme dans notre religion n'affecte pas que les minbars.

La fragmentation de la Oumma qui suivit l'éclatement du Califat, en 1924, offrit aux colonisateurs, britanniques, français et italiens, un boulevard pour infiltrer dans l'esprit des musulmans des concepts mécréants, des concepts incompatibles avec notre religion, et cela dans le but de nous diviser, mais surtout d'influer sur notre mentalité. C'est ainsi que la Oumma subissait, et subit encore, la stratégie des colons pour nous dévier de notre religion, l'idéologie unique acceptable auprès d'Allah (swt).

Ils nous imposèrent, entre autres, leur doctrine du sécularisme, mettant en application la séparation de la religion de la politique, par extension de l'État. Cette imitation des mécréants, par les subalternes des colons, devenus des marionnettes, entraîna la création, au sein de ces gouvernements, d'un ministère pour les Affaires religieuses, dissociant ainsi l'Islam des affaires de l'État.

Obéissant à leurs maîtres, les États musulmans adoptèrent le concept chrétien du clergé. Au fil des ans, nos savants, ces prêtres d'un nouveau genre, gagnèrent plus d'importance au sein de l'État et obtinrent le statut de ministres, comme c'est le cas en Arabie Saoudite. Ces pseudo-savants se comportent plus comme les magiciens de Pharaon autrefois, pour justifier les actions des despotes et des dictateurs qui les emploient. Ce qui explique que, depuis plus de vingt mois que dure le génocide en Palestine, ces despotes n'ont fait que se gargariser de déclarations fracassantes sans qu'ils ne prennent une quelconque action pour libérer leurs armées.

La laïcité ou le sécularisme implique l'indifférence, le rejet ou l'exclusion de la religion ou des considérations religieuses, ou, du point de vue politique, le détachement de la religion de l'État. Du point de vue idéologique, il s'agit d'exclure le Créateur des affaires mondaines et de restreindre le domaine de la religion à l'individu, tout en confiant l'autorité politique à des humains ou des institutions

créées par les humains.

Par conséquent, sont apparues deux autorités : celle religieuse, qui est concernée par les événements religieux, les festivités et autres rituels, et l'autre, temporelle, qui organise le système de la société. Tout en séparant le spirituel du politique, la laïcité ne nie pas le spirituel.

Allah (swt) nous invite à mettre l'Islam en pratique dans son intégralité. « **Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes, car vous ordonnez le bien, interdisez le mal et croyez en Allah.** » Sourate Al-Imran (3), verset 110.

Nous pouvons déduire, de ce verset, qu'Allah a fait de l'action d'ordonner le bien et d'interdire le mal l'élément qui fait la différence entre les croyants et les hypocrites. L'obligation d'ordonner le bien et d'interdire le mal est spécifique à notre Oumma et une condition pour son éventuel succès. Celle-ci n'exclut pas un engagement politique, toutes les décisions étant politiques.

C'est cette mentalité séculaire qui détermine notre comportement face aux dangers de la société et notre réaction face aux abus. Ayant accepté le détachement de la religion du domaine des décisions politiques, nous refusons que de telles questions soient débattues dans les mosquées. Cette attitude a entraîné, irrémédiablement, la dégradation de la khutbah, et prive les musulmans de l'espace décisionnel que devaient être les mosquées.

Vu d'un autre angle, le sécularisme nous a désintéressés de l'obligation de mettre en application la législation d'Allah (swt). Nous avons accepté qu'il nous suffise d'aller à la mosquée, de lire le Coran, de pratiquer les actions assimilées au spirituel. Ils nous ont fait oublier que la législation d'Allah (swt) concerne tous les aspects de notre vie.

C'est ainsi que les ennemis de l'Islam ont ajouté à leur idéologie mécréante un parfum de l'Islam pour la faire accepter aux musulmans. C'est cela le sécularisme, qui impose la séparation de la religion des autres aspects de la vie.

Du point de vue fondamental des concepts islamiques, le sécularisme n'est pas compatible avec l'Islam. Il est même contradictoire avec l'attestation *La ilaha illa Allah*, nul ne mérite d'être adoré qu'Allah et que Muhammad (saw) est le Messager d'Allah. Cette attestation exige de nous l'adoration exclusive d'Allah (swt) et l'acceptation que notre société soit régie par l'idéologie islamique.

Allah (swt) nous met en garde contre l'adoption d'une idéologie autre que l'Islam.

« **Quiconque désire une idéologie autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants.** » Sourate Al-Imran (3), verset 85.

Qu'Allah (swt) nous aide et nous guide.

■ Mosadeq Sahebdin

Note : Les points de vue exprimés dans la rubrique 'Libre Expression' ne reflètent pas nécessairement ceux de la rédaction

The quiet ones: what it's really like to be an introvert in a world that won't stop talking

I know that it happened to some of us who growing up have been told to "speak up," "come out of your shell," or "stop being so quiet."

As if silence was a mistake.

As if being reflective, reserved, or thoughtful was something we needed to let go of.

We were measured against the loudest voices in the room, and somewhere along the way, we started to believe that volume equaled value.

But being introverted isn't something to fix. It's something to understand and I think it's something to maybe even celebrate.

The inner world of an introvert

An introvert lives in a world within the world.

While the outside is buzzing, we are pay attention in to subtle emotions of people. We see the unspoken thoughts swirling in the minds of different people.

We appreciate the quiet beauty of people and around us.

The energy of crowds is not enticing to us.

The quiet mornings or in pages of cherished books or even in moments of solitudes or in a deep conversation with a beloved, we get that energy.

We're not antisocial.

We're what I like to call selectively social. And mind you, we're not shy, either.

Our procession is geared differently. Words come out of our mouths only when we feel we are ready. We do show up but not through the expectations of others.

How the world often misunderstands us

Being extrovert in this culture is like a prize

To have charisma, to be confident, and to be visible is celebrated.

But introspection, thoughtfulness, and quiet presence?

Often overlooked.

In workplaces, this can be incredibly challenging.

People expect fast talkers and performances which are rewarded through promotions hence being in the limelight is rewarding.

But introverts bring something different or we could even say something invaluable. We listen.

We observe.

We process deeply.

We don't just add noise but instead we bring clarity.

In schools, introverted students are often misread.

The quiet child who has a preference to reading alone at lunch might be seen as lonely.

Capability is viewed when a student raises the hand quickly and the one hesitates is branded as less capable.

But the truth is, many introverted students are absorbing more than we think.

They're connecting dots others miss.

They just need space and trust to bloom and flower.

In friendships, we love quietly but deeply. We don't always text back immediately.

Cancelling plans are our norm because we need the quiet to recharge and relive.

But we remember your favorite song. We know how to read between your words, and we're present in ways that is felt more than seen. Our love is slow, steady, and sincere.

Embracing our quiet power

Being introverted in a noisy world can feel isolating but it doesn't have to be. The key is not to change who we are, but to embrace how we move through the world.

We set boundaries.

We choose rest without guilt.

We speak when it matters.

We find people who understand our quiet, not just our words.

We stop apologizing for being "too much in our head" and start recognizing that our head is where our magic lives.

The world needs all kinds of voices be ut loud ones, soft ones and thoughtful ones. Introverts are the poets, the thinkers, the listeners, the feelers that this world needs. We're not background characters. We're just not always on stage.

A Gentle Reminder

To my fellow introverts:

Your quiet is not a weakness.

It's your strength.

In a world that never stops talking, your ability to listen, reflect, and feel deeply is a gift.

You don't need to be louder.

You just need to be you.

■ Maisarah Mokaddam Hossenally

OFFICIEL: Lamine Yamal prolonge au FC Barcelone jusqu'en 2031

C'est désormais officiel : le FC Barcelone verrouille sa pépite. Ce mardi 27 mai, Lamine Yamal s'est rendu dans les bureaux du Camp Nou, accompagné de son agent Jorge Mendes, pour signer un nouveau contrat de six ans avec le club catalan.



Lamine Yamal a signé une prolongation de contrat avec le FC Barcelone jusqu'en 2031, consolidant ainsi son statut de pilier du projet sportif du club catalan. Cette décision survient après une saison exceptionnelle, marquée par des performances remarquables tant en club qu'en sélection. À seulement 17 ans, Lamine Yamal a déjà disputé plus de 100 matchs avec l'équipe première du Barça toutes compétitions confondues, inscrivant 18 buts et délivrant 21 passes décisives cette saison. Il est devenu le plus jeune buteur de l'histoire du Clásico, ainsi que le plus jeune joueur à débiter un match de Ligue des champions pour le club.

Arrivé à la Masia à l'âge de 7 ans, Lamine Yamal a rapidement grimpé les échelons, devenant le plus jeune joueur de l'histoire du FC Barcelone à débiter en équipe première à 15 ans et 9 mois. Des performances qui confirment son statut de phénomène et justifient pleinement la confiance que lui accorde le FC Barcelone. «La prolongation de contrat de Lamine Yamal est une démonstration de la solidité du projet du FC Barcelone», peut-on lire dans le communiqué officiel du club.

Signé en présence de son agent Jorge Mendes, le nouveau contrat du crack espagnol reflète son importance pour l'avenir du club. Malgré son souhait d'être le joueur le mieux rémunéré, il a accepté un contrat aligné sur les réalités économiques actuelles du Barça, tout en étant désormais sur le premier échelon salarial aux côtés de stars comme Lewandowski et De Jong. Bien que signé maintenant, le contrat ne sera valide qu'à partir de ses 18 ans, car, comme le prévoit le règlement de la Liga: un joueur mineur ne peut pas signer un contrat de plus de 3 ans. Ce nouveau contrat prévoit un salaire de 8M d'euros par an avec une augmentation de 2M d'euros chaque saison.

Au-delà de ses exploits sportifs, Yamal incarne une nouvelle ère pour le FC Barcelone. Sa capacité à se connecter avec les jeunes de son âge, notamment sur les réseaux sociaux (via les trends, les musiques), fait de lui une figure emblématique du club. Il héritera du numéro 10, précédemment porté par Lionel Messi et Ansu Fati, symbolisant ainsi la continuité et l'espoir pour l'avenir. Avec cette prolongation, le FC Barcelone sécurise l'un des talents les plus prometteurs du football mondial. Lamine Yamal est désormais au cœur du projet sportif du club, prêt à écrire les prochaines pages de son histoire avec les Blaugranas.

Sport

La Doha Football Academy remporte le tournoi de futsal

La Doha Football Academy s'est illustrée une nouvelle fois en remportant le tournoi de futsal organisé par Muslim Football, qui a réuni 17 équipes venues de toute l'île. Marqué par une belle organisation, un bon niveau de jeu et un esprit de fair-play, il a été un véritable succès.



La Doha Football Academy a raflé les principales distinctions : champion, runner-up et meilleur joueur du tournoi, un titre attribué à Shuaib Mohuddy.

Le président de l'académie s'est dit très fier de ses joueurs : « Nous avons travaillé très dur, avec même des sessions nocturnes.

Les garçons ont été irréprochables et ont tout donné pour décrocher cette victoire.

» Il a ensuite dédié cette performance au management de l'école, à l'entraîneur Reshad Boodhoo, aux parents et aux sponsors : Dream Price, Vallée des Couleurs, Urban Food, Asmak et BNA Aukin.

Marcus Rashford veut quitter Manchester United cet été et l'ailier anglais reste intéressé par le FC Barcelone, selon Fabrizio Romano.

La saison touche à sa fin et de nombreux joueurs prêtés doivent retourner dans leur club d'origine, comme c'est le cas de Marcus Rashford, qui a terminé son prêt à Aston Villa et doit retourner à Manchester. Cependant, il ne semble pas que l'avenir de l'ailier anglais soit à Manchester United, qui ne compte pas non plus sur lui pour la saison prochaine, de sorte qu'un transfert au cours de la fenêtre de transfert d'été est le scénario le plus possible.

Rashford reste très motivé pour rejoindre le FC Barcelone



Le FC Barcelone fait partie des équipes intéressées par Rashford, qui souhaite depuis l'hiver dernier tenter sa chance au sein du club catalan, un désir qui ne s'est pas encore estompé, selon Fabrizio Romano. Cependant, le journaliste italien rapporte également que le frein est

le montant de 40 millions d'euros demandé par les Red Devils pour le laisser partir, une somme que les 'Cules' ne sont pas disposés à payer, eux qui ont déjà eu une première approche de l'attaquant lors d'une réunion entre son agent et le directeur sportif Deco.

OFFICIEL: Jonathan Tah signe au Bayern Munich

Jonathan Tah est la première recrue du Bayern Munich pour la saison prochaine. Le défenseur central, qui était dans le collimateur du FC Barcelone, arrive gratuitement après avoir terminé son contrat avec le Bayer Leverkusen.



Jonathan Tah est devenu un nouveau joueur du Bayern Munich, avec lequel il a signé un contrat de quatre saisons jusqu'en juin 2029. Le nouveau numéro 4 de l'équipe bavaroise arrive complètement libre après avoir terminé son contrat avec le Bayer Leverkusen. Plusieurs clubs de premier plan, comme le FC Barcelone, étaient intéressés par le défenseur central, mais celui-ci a finalement préféré rester en Bundesliga, où il prendra la place d'Eric Dier.

«Nous sommes ravis d'accueillir Jonathan Tah au Bayern. En tant que joueur international de haut niveau expérimenté, il apporte une constance et une qualité qui renforceront notre défense. Il est un atout majeur pour nous et a prouvé qu'il pouvait gagner des titres», a déclaré Jan-Christian Dreesen, directeur général du club allemand. Le directeur sportif du Bayern, Max Eberl, lui a également souhaité la bienvenue: «Ce n'est un secret pour personne que Tah est dans notre viseur depuis longtemps. Nous apprécions sa classe, c'est un joueur qui prend ses responsabilités. Jonathan a reçu de nombreuses offres, mais il a choisi le Bayern. Nous en sommes très heureux. «Je suis très heureux d'être au Bayern. Je veux prendre des responsabilités ici et travailler dur chaque jour pour que nous puissions réussir en tant qu'équipe et gagner de nombreux titres ensemble», a déclaré Tah lui-même à l'annonce de sa signature.

Al Nassr ne baisse pas les bras : «Nous continuons les discussions avec Cristiano»

Le directeur sportif d'Al Nassr, Fernando Hierro, a assuré publiquement que le club saoudien négociait toujours un nouveau contrat avec Cristiano Ronaldo, quelques jours après un message énigmatique du Portugais.

Al Nassr veut continuer à compter sur Cristiano Ronaldo au-delà de la saison qui vient de s'achever. C'est ce qu'a déclaré Fernando Hierro, le directeur sportif du club saoudien, au moment de dresser le bilan de la saison.



«Nous devons recommencer à zéro avec Cristiano», a déclaré Hierro, sachant que le contrat du Portugais avec le club saoudien expire le 30 juin et qu'aucun accord n'a été trouvé jusqu'à présent.

Le Portugais a posté un message énigmatique sur ses réseaux sociaux

à propos de son avenir et du fait que les clubs brésiliens et mexicains veulent compter sur lui pour la Coupe du monde des clubs, qui aura lieu dans deux semaines. «Cristiano est avec son équipe nationale en ce moment. Il a un contrat jusqu'au 30

juin et nous allons continuer à travailler pour le renouveler, en espérant que toutes les parties se comprennent. Les dirigeants font un excellent travail pour qu'il reste avec nous. Nous sommes toujours en pourparlers», a expliqué Hierro à propos de l'avenir proche du joueur.

Alexander-Arnold devrait jouer la Coupe du monde des clubs avec le Real Madrid



Le latéral de Liverpool Trent Alexander-Arnold, qui sera bientôt annoncé comme le nouveau joueur du Real Madrid, a accepté d'écouter

ses vacances pour jouer la Coupe du monde des clubs avec 'Los Blancos', selon 'AS'.

Liverpool a annoncé lundi que Trent Alexander-Arnold avait informé le club qu'il ne renouvellerait pas son contrat et qu'il quitterait donc les Reds en tant qu'agent

libre à la fin de la saison. Le latéral anglais a conclu un accord avec le Real Madrid et tout porte à croire que les 'Merengues' confirmeront sa signature dans les prochaines semaines, même s'il est possible que nous voyions Trent en blanc avant le début de la saison prochaine.